

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CESC - Solidarité : Opération bol de riz

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2018
Réuni le : 26/04/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CESC - Solidarité : Le conseil d'administration autorise l'établissement à verser la somme de 1 229.15 € à l'association la « Croix Rouge » en lien avec le projet "Bol de riz" qui s'est tenu le 20 mars 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2018
Réuni le : 26/04/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à cinéma , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie "Retour vers le futur" - le 24 avril 2018 - élèves de 2nde 2 et 2nde 4 - Participation du lycée Signoret (42.50 €) et du lycée VINCI (100.00 €) et du lycée GENEVOIX (200.00 €).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Concert au CLGE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FACS - Concert au collège - le 27 avril 2018 - Participation du collège J. SUPERVIELLE de BRESSUIRE : 100.00 € et participation du Lycée : 300.00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 53-1

Annule et remplace l'acte n° 53 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à La Rochelle , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage : Festival International du Film de La Rochelle - TCIAV du 30 juin au 3 juillet 2018 :
Le conseil d'administration autorise le projet selon les modalités décrites dans le document joint. Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PFMP 2018/2019

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 54
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2018
Réuni le : 26/04/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le calendrier des PFMP

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Périodes de formation en milieu professionnel : le conseil d'administration valide le calendrier des périodes de formation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2018/2019 sous réserve des modifications du calendrier scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 55

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AGAPE 79 marché de charcuterie : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention d'adhésion au groupement d'achats de charcuterie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 56
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2017

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 6

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 57
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 58-4

Annule et remplace l'acte n° 58-3 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 13

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fonds de roulement de 30 000.00 € :

- AP/PROJET : 12 000.00 € pour la réalisation de projets divers
- AP/ADMIN : 5 000.00 € pour l'achat de matériel
- OPC/MAINT : remplacement du système intrusion (8 000.00 €) et de l'autocom (5 000.00 €),
-

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ADMISSION EN NON VALEUR

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 59
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2018
Réuni le : 26/04/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Admission en non valeur pour :
- 1 créance irrécouvrable de 159.23 € d'un contrat aidé (trop perçu de salaire (effacement des dettes ordonné par tribunal d'instance de BRESSUIRE).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : COP- GERVAIS Alexandra

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2018
Réuni le : 26/04/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la COP

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Concessions de logements par COP - GERVAIS Alexandra

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790007D
ACADEMIE DE POITIERS
LGT LYCEE DES METIERS MAURICE GENEVOIX
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 61

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2018

Réuni le : 26/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Charte d'engagement projet restauration : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la charte d'engagement de la Région.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0